

Pays : Belgique

Commission : Coopération Union européenne – Organisations régionales ouest-africaines

Problématique : Comment relancer la coopération entre l'Union européenne et les organisations régionales ouest-africaines (CEDEAO, UEMOA, CEN-SAD) pour répondre aux défis migratoires, sécuritaires, économiques et démocratiques en Afrique de l'Ouest ?

La Belgique ou encore Le Royaume de Belgique est une monarchie fédérale ayant acquis son indépendance en 1830 et aussi un Etat historiquement important en Europe du fait de son titre de membre fondateur de l'Union Européenne et de l'OTAN. Avec environ 11,7 millions d'habitants sur un territoire de 30 689 km², la Belgique inscrit son action extérieure dans une tradition de multilatéralisme, de respect du droit international et de promotion des droits humains. Sa capitale, Bruxelles, centre politique de l'UE, symbolise son fort engagement en faveur de la coopération internationale. Dans le contexte actuel marqué par l'instabilité en Afrique de l'Ouest, la relance de la coopération entre l'Union européenne et les organisations régionales ouest-africaines constitue une priorité stratégique majeure. Ainsi, les défis sécuritaires, migratoires, économiques et démocratiques exigent une réponse coordonnée, stable et restant dans le cadre du respect de la souveraineté des Etats concernés.

Depuis 2020, plusieurs transitions du pouvoir exécutif au Mali, au Burkina Faso, en Guinée et au Niger ont fragilisé la cohésion régionale et mis à l'épreuve la capacité d'action de la CEDEAO. De plus, l'expansion des groupes armés terroristes dans le Sahel tel que le JNIM et AQMI accentue l'insécurité provoquant une forte migration des populations vers le centre des territoires (plus de six millions de déplacés internes) et une freine du développement économique. Les flux migratoires vers l'Europe, avec plus de 100 000 arrivées irrégulières enregistrées en 2025 via l'Afrique de l'Ouest, traduisent également l'ampleur des déséquilibres structurels. Sur le plan économique, malgré un volume considérable d'échanges entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest (64 milliards d'euros en 2024), les défis infrastructurels et les fortes inégalités limitent le potentiel de croissance économique. Ces enjeux concernent la Belgique, dont la sécurité, la stabilité économique et la politique migratoire sont étroitement liées à l'évolution de son voisinage l'expansion de ses échanges

Concrètement, la Belgique agit à travers son agence de développement Enabel, en soutenant des projets en agriculture durable, en santé, en éducation et en gouvernance locale. Elle participe également au financement de l'aide humanitaire européenne tel que les 181,5 millions d'euros alloués en 2023 à l'Afrique de l'Ouest et centrale. Elle appuie aussi les agences des Nations unies telles que le PAM, le HCR et l'UNICEF afin de répondre aux besoins des réfugiés, déplacés internes et populations vulnérables. Dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, la Belgique contribue aux missions civiles et militaires de l'Union européenne en mettant à disposition des capacités militaires et des experts, tout en soutenant une réévaluation stratégique des missions dans les contextes politiques sensibles. Elle présente un soutien actif au maintien de la sécurité et de la stabilité du Golf de Guinée permettant ainsi de sécuriser les routes commerciales maritimes et l'économie régionale. La Belgique continue davantage de s'impliquer dans le soutien des défenses comme avec le renforcement de ses missions de formation SOF (Special Operations Forces) dès le début de l'année 2026 au Bénin et en Côte d'Ivoire afin d'aider contre l'infiltration djihadiste aux frontières nord. En matière migratoire, elle défend une approche équilibrée combinant lutte contre les réseaux de traite, respect du droit d'asile, coopération avec les pays d'origine et de transit, et développement de voies légales de migration. Elle participe aussi au développement de la jeunesse ouest-africaine avec la mise en place des programmes « PEM-WECCO, Projet AMIS, PEM N'Zassa » permettant aux jeunes professionnels de se former en Belgique puis revenir dans leur pays d'origine et contribuer au développement économique.

Conscient des conséquences engendrées de ses actes passés et aussi surtout désoler pour les dégâts causés au Rwanda, la Belgique se prononce à relancer durablement la coopération entre l'Afrique de l'Ouest et l'UE. Conformément à l'objectif 5 du *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*, la Belgique prône la création d'un « Visa Compétences » qui accorderait un

visa de 2 à 3 ans avec une obligation de retour permettant à la jeunesse africaine de se former dans différents domaines tout en favorisant les domaines en pénurie, cette initiative regroupera les précédents programmes déjà présent mais avec une plus grande possibilité vis-à-vis des formations et accessible maintenant pour tous pays d'Afrique de l'ouest. Etant donné que Bruxelles contient déjà le siège de l'Union Européenne et suivant le *Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies*, la Belgique propose la ville de Bruxelles comme terrain neutre pour des dialogues entre la CEDEAO et L'AES sans conditions préalables de l'UE et tous en respectant la souveraineté de chaque état concernés, ceci permettra de réassurer déjà la coopération entre les différentes organisations ouest africaines et facilitera ainsi la résolution des défis démocratiques et politiques. Enfin, conformément à l'*Accord de Samoa*, la Belgique incite à la création d'un fonds de garantie qui couvre 35% des risques des banques ouest africaines lorsqu'elles prêtent à des jeunes entrepreneurs via la société BIO (Belgian Investment Company for Developing Countries) débloquant ainsi le crédit local ce qui conduira à la création de milliers d'emplois sur place réduisant aussi la pression migratoire clandestine.

Pour conclure, La Belgique estime que seule une coopération fondée sur une base de confiance, de responsabilité partagée et du respect mutuel permettra de répondre efficacement aux défis communs. Fidèle à son orientation europhile et à son attachement au multilatéralisme, la Belgique considère que la stabilité de l'Afrique de l'Ouest constitue un enjeu essentiel pour la sécurité et la prospérité communes. Elle plaide vivement un retour au dialogue et un renouvellement de la coopération entre l'UE et les organisations régionales ouest-africaines.